



# A quand la table ronde?

Le 28 janvier 2014

La caisse de retraite Ircantec (1) a été contactée par Mr Martin, directeur-adjoint du groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint-Simon afin d'examiner le financement de la construction des nouveaux locaux de la maternité sur le terrain réservé à cet effet. Le président de l'Ircantec, Mr Alain Gaillard, a posé comme préalable une réelle intégration de la maternité dans le groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint-Simon auquel elle est actuellement adossée pour continuer les discussions. Le souhait de l'Ircantec est d'avoir un interlocuteur solide à l'abri d'un dépôt de bilan.

La Ministre Marisol Touraine a exprimé par la voix de Monsieur Bartolone député (1) et par celle de l'ARS, Agence Régionale de Santé (2), dont elle assure la tutelle, le fait que l'enveloppe budgétaire pour la reconstruction était dorénavant fixée à 10 millions d'euros.

La CGT remercie l'ensemble des élus locaux qui par leur insistance ont permis cette avancée.

## Où en sommes-nous ?

La reconstruction coûte 24 millions d'euros, sans compter les frais de la mairie des Lilas concernant le portage du terrain et le déficit actuel de la maternité du fait notamment du retard dans la réalisation du projet de reconstruction.

Les craintes sur l'attitude possible du groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint-Simon par rapport à l'IVG ont été écartées et la nomination du professeur Lejeune, comme Président de l'Association Naissance offre une garantie sur le maintien des missions publiques de Planning Familial.

L'urgence est donc d'écartier définitivement la solution de transfert à l'hôpital de Montreuil et de valider définitivement la reconstruction avec un montage financier adapté.

## Quel scénario envisager ?

Il nous faut obtenir une table ronde associant l'ensemble des parties prenantes (groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint-Simon avec l'association Naissance, l'ARS, la mairie des Lilas ainsi que les représentants des personnels...) afin de finaliser le montage financier de la reconstruction.

Un préalable est d'entériner l'intégration de la maternité dans le groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon afin d'assurer une structure juridique stable pour l'avenir de l'établissement

Le but de cette table ronde est de sortir de l'impasse financière actuelle. En effet, ni l'association Naissance, ni le groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint-Simon ne disposent des fonds pour assurer le financement du nouveau bâtiment. La solution est donc celle que nous avons proposé depuis plusieurs mois : une construction par la société immobilière de l'Ircantec qui louera ensuite le bâtiment au groupe hospitalier.

Dans ce cadre le financement de l'ARS devra assurer l'équilibre de ce montage en prenant en charge l'équipement de la nouvelle maternité et en apurant ses comptes afin qu'elle puisse fonctionner avec un budget équilibré dans ses nouveaux locaux.

Pour la CGT, ce montage préserve les intérêts des femmes et des personnels, tout en assurant une bonne utilisation des fonds publics dans le cadre d'une gestion par une structure privée à but non lucratif.

**IL Y A AUJOURD'HUI URGENCE A FINALISER CE PROJET. LA CGT INTERPELLE DONC LES DIFFERENTS PARTENAIRES AFIN D'ORGANISER CETTE TABLE RONDE POUR VALIDER UN MONTAGE FINANCIER PRESERVANT L'AVENIR.**

### **Notes**

- (1) L'objectif de la société immobilière SPPICAV Villiers Immobilier (gestionnaire pour le compte de l'IRCANTEC) est de se substituer aux banques commerciales afin d'éviter des charges d'emprunts trop élevées. L'IRCANTEC étant propriétaire de locaux qu'elle loue.
- (2) Courrier Bartolone du 23 décembre 2013.
- (3) Courrier Evin du 20 janvier 2014

**Contact Presse** Christophe Prudhomme 0683259890